

LE LIEN

N° 293

Juin-juillet-août 2021

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES-VIERZON

7 rue de La Chaume, 18000 BOURGES - ☎ 02 48 24 16 49

www.erf-bourges-vierzon.org

À BOURGES

Dimanche 30 mai
Matinée catéchétique

La Chaume

10h30 : culte

École biblique

(Groupe des primaires uniquement, avec Anne)

Dimanche 27 juin
Journée d'offrande

10h30 : La Chaume

12h : pique-nique

(Apportez votre repas et vos couverts)

Dimanche 19 septembre
Rentrée catéchétique

10h30 : La Chaume

À VIERZON

Dimanche 6 juin

10h30 : culte, temple

Journées catéchétiques 2021-22

Dimanches 19 sept – 17 oct – 28 nov – 12 déc

– 16 janv – 27 fév – 13 mars – 3 avril –

15 mai – 26 juin

Restauration du temple de Bourges
Je fais un don

- Sur le site de la Fondation :

www.fondation-patrimoine.org/63733

- Par chèque : à l'ordre de *Fondation*

du patrimoine-Temple de l'Église réformée de Bourges-Vierzon, et je l'envoie à : Fondation du patrimoine, délégation Centre Val de Loire, 23 av. de la Libération, 45000 Orléans.



Le cercle des protestants disparus

Parlant de la pandémie dont on commence à apercevoir sinon la fin, du moins le déclin, quelqu'un disait que le moment où on est le plus impatient est celui où l'objectif est en vue et que, paradoxalement, plus il est proche, plus il paraît lointain.

Notre Église est dans le même bain que le monde, mais elle doit en plus assumer la consolidation du temple de Bourges et l'absence de pasteur. Parfois, des vagues de défaitisme balaient le Conseil presbytéral. Puis on se rappelle le vieux cantique : « *Compte les bienfaits de Dieu/ Mets-les tous devant tes yeux/ Tu verras en adorant/ Combien le nombre en est grand.* »

Effectivement, on peut s'émerveiller de plusieurs choses : même si tout tourne au ralenti, voire en veille dans certains secteurs, les cultes sont fidèlement maintenus devant des participants peu nombreux mais en nombre stable. La situation générale est saine. La réfection du temple est entrée dans sa phase concrète, dont nous vous tiendrons régulièrement informés. Vierzon a gagné en dynamisme. Saint-Amand fait preuve d'un joyeux enthousiasme pendant les études bibliques, pourtant sporadiques. Et même, en certaines occasions comme la venue de Hans Lung le 21 mars, « le cercle des protestants disparus » réapparaît comme par enchantement !

Les temps sont durs, mais « *nous ne perdons pas courage* » (2 Co 4.1, 16). Votre solidarité active est réelle, notre communauté est bien vivante. Simplement, qu'elle ne perde jamais de vue Celui qui est la Vie même et sans qui elle n'aurait aucune raison ni aucune possibilité d'être. Sans lui, nous ne pouvons rien faire (cf. Jn 15.5).

Philippe Malidor

www.erf-bourges-vierzon.org

Retour sur les événements

La matinée catéchétique du dimanche 21 mars avec Hans Lung

Ce culte avec Hans a été comme une bouffée d'air, de liberté, de joie à partager la Parole ensemble. Il nous a fait réfléchir sur ce que l'on aime perdre et ce que l'on ne voudrait pas perdre, en s'appuyant sur Marc 8.34-45.

Toute l'assemblée a participé à la réflexion en écrivant ses idées et en prenant la parole.

Évelyne Nicollin



Écho de l'assemblée générale de l'Église

Seize membres ont assisté à l'assemblée générale de l'Église fin mars qui s'est tenue à la suite du culte.

Mélanie Pérès, présidente, a souligné dans son rapport que les activités étaient assez réduites en raison de la crise sanitaire mais que les cultes (hors période de confinement) étaient maintenus à Bourges et à Vierzon avec la contrainte des protocoles sanitaires.

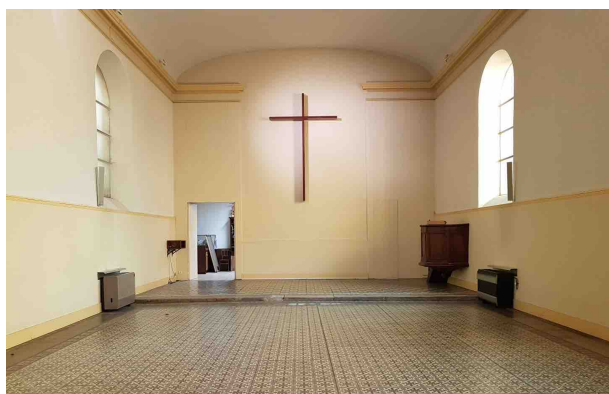
Le changement de nom de l'association culturelle a été proposé car la dénomination « *Église réformée de Bourges-Vierzon* » pose, sous cette forme, deux problèmes : elle s'harmonise mal

avec l'appartenance de notre Église à l'*Église protestante unie de France* (EPUF) et elle ne cite pas Saint-Amand, où nous sommes présents.

Philippe Malidor a proposé la désignation « *Église protestante unie du Cher* », même si Sancerre n'y est pas comprise puisque cette Église s'est affiliée à la région parisienne. Il a été convenu que, pour des raisons administratives liées à la banque et aux travaux pour le temple de Bourges, ce changement sera engagé à la fin des travaux.

Élisabeth Renaud

Mais où sont passés les bancs ?



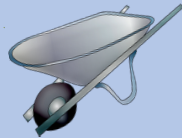
Une petite équipe a déménagé début mai les bancs du temple de Bourges en prévision de sa restauration. Ils ont été transportés grâce au camion de Gilles, frère de Philippe Malidor, dans la remise du presbytère à Asnières.



Un grand merci à Muguette, Gilles, Claude, Madeleine, Jean-Pierre et Philippe.

Matinée entretien des extérieurs de La Chaume et du presbytère

Samedi 29 mai
À partir de 9h



Journée consistoriale Écoles bibliques (primaires)

Dimanche 20 juin
De 10h à 17h
À Chanteau (près d'Orléans)
Plus d'infos : Anne Clépoint, 06 77 56 16 65

JOURNÉE CONSISTORIALE

Près de Blois

Initialement prévue le samedi 8 mai,
elle a été repoussée au

Samedi 26 juin

Au choix :

- **Pour les marcheurs : 9h45 → 15h**
 - Marche de 3-4 km entrecoupée de pauses spirituelles.
 - Pique-nique.
 - Marche de 3-4 km entrecoupée de pauses spirituelles.
- **Pour les non marcheurs : 14h → 15h**
 - Partage biblique.
- **Pour tous : 15h**
 - Célébration commune animée par Hans Lung

Possibilité de covoiturage : contactez Mélanie Pérès au 06 16 56 09 59.

(Voir l'affiche en dernière page pour plus de détail sur les lieux de rendez-vous))

JOURNÉE D'OFFRANDE

Dimanche 27 juin

- **10h30 : culte**
- **12h00 : repas à l'extérieur**
(si le temps le permet)

Apportez votre pique-nique et vos couverts.

Fête des associations Bourges

Dimanche 12 septembre
Les Rives d'Auron

L'Église et Accolade tiendront un stand

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour installer le samedi mais aussi pour la tenue du stand le dimanche.

Contact : Philippe Malidor : 06 73 99 45 89.

Nouvelles familiales

Naissance

Françoise et Olivier Duchêne ont la joie d'être à nouveau grands-parents. Diane est née le 7 avril dans la famille de leur fils Quentin.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

Décès

- Monsieur M'Bosso, qui fréquentait le temple de Vierzon, est décédé.
- Josette Juvien, qui résidait depuis une dizaine d'années à la résidence André Maginot à Nançay, est décédée à l'âge de 98 ans. La proclamation de la grâce aura lieu au crématorium de Bourges le vendredi 28 mai à 10h30.

Nos pensées fraternelles accompagnent les familles endeuillées.

Le jour où l'Église réformée intenta un procès contre la ville de Bourges

Quand la municipalité de Bourges, dirigée par Eugène Brisson, voulut laïciser les écoles privées le 4 novembre 1883, elle força le Consistoire Centre-Loire de l'Église réformée à lui céder notre école maternelle et primaire mixte.

La mairie ne voulait pas construire de nouveaux bâtiments à Asnières-lès-Bourges car cela aurait été trop onéreux pour elle. Le Conseil presbytéral accepta sous certaines conditions :

- ✓ La ville paye un loyer régulier de 800 francs par ans avec un bail résiliable de 3, 6, ou 9 ans ;
- ✓ Les écoles confessionnelles de notre culte y sont maintenues, avec un retour de ce qui y sera fait au Conseil presbytéral ;
- ✓ Les impositions et réparations sont à la charge de la commune.

On sait qu'en 1836, la municipalité a concédé le terrain de l'école au Consistoire par l'arrêté du 26 septembre de cette même année. Le bâtiment dont la construction a commencé en 1836 est terminé en 1839, uniquement par les protestants car les catholiques ont refusé l'association proposée.

La ville, mauvais payeur, est dans l'illégalité

La ville accepte les conditions du Conseil mais, comme elle n'honore pas le loyer, le Conseil a recours à la justice pour le récupérer. Mais cela ne se passe pas comme prévu. En effet, en 1836, la ville de Bourges a concédé illégalement le terrain de l'école au Consistoire, car le procès-verbal de concession n'a pas été autorisé par une ordonnance royale. D'après la loi, l'immeuble appartient à la commune propriétaire du sol sur lequel il a été bâti. Ce fut une grande surprise pour le Conseil presbytéral.

La municipalité se défend : c'est elle-même, dit-elle, qui a édifié le bâtiment. Cela sans preuves, et elle ne veut rien rembourser. Or, grâce aux comptes rendus des Conseils presbytéraux, il est établi que seuls les protestants ont bâti et payé la quasi intégralité du bâtiment. Le Consistoire a eu



L'école élémentaire Jacques Prévert, place du 14 juillet à Asnières-lès-Bourges.

beaucoup de mal à finir de rembourser la construction, et seuls les dons des coreligionnaires ont pu aider à le finir.

L'Église n'a plus d'école, mais un presbytère tout neuf va être construit. Le juge condamne alors la ville de Bourges à rembourser le Consistoire en compensation de la dépossession du bâtiment. Grâce à cet argent (17.764 francs), le presbytère que nous connaissons a pu être édifié... mais nous n'avons plus d'école protestante.

Et aujourd'hui ?

Afin de terminer la restauration du temple, la vente du presbytère est évoquée, car l'entretien de nos bâtiments est une lourde charge. Cette hypothétique vente pose certains problèmes : les fonds récoltés ne nous permettraient pas de racheter une nouvelle maison, et qui dit que celle-ci conviendrait aux candidats pasteurs, chacun ayant ses propres désirs ? N'est-il pas plus simple de rafraîchir le presbytère à bien moindres frais, profitant de l'unité que forment La Chaume et ce presbytère sur un même terrain ?

Merci de l'aide que vous pourrez apporter pour l'entretien d'un patrimoine légué par nos ancêtres, et dont l'utilité ne fait guère de doute...

France Halunka

Sources : - Registre des délibérations du Conseil presbytéral de 1837 à 1906

- Journal « La Loi » du 15 février 1886

Des nouvelles des éclaireurs-éclaireuses de Bourges-Azy

Quelle aventure que ces presque deux années sous le signe de la Covid !

Lorsqu'en mars 2020 le confinement nous a obligé à arrêter toutes les activités en présentiel, notre groupe a été particulièrement déçu. Nous aurions dû, à cette date, fêter nos cinq ans d'existence, mais voilà, au lieu de faire une grande fête tous ensemble, il a fallu réinventer notre façon de rester en contact et de faire vivre nos valeurs.

Et ce défi nous l'avons relevé : en décembre 2020 nous avons tourné un film avec les scouts et guides de France, nos alter ego catholiques pour Les lumières de la paix de Bethléem. Nous avons aussi tenté le défi numérique ! Et puis surtout, dès que nous avons eu le feu vert ministériel, nous avons profité pleinement du jardin de La Chaume, même en plein hiver, pour vivre des après-midis ensemble en plein air. L'été 2020, sept de nos scouts ont même campé avec des groupes amis.

La grande fête n'est pas encore pour demain, mais nous nous en rapprochons ! Les enfants et les parents ont répondu présents pour chaque rencontre et nous sommes toujours là et nous avons même grandi !



Aujourd'hui les camps d'été se profilent. Nos cinq éclais partiront dans les Vosges avec les scouts de Besançon et de Val de Bièvre. Nos quinze louveteaux accueilleront, dans leur camp à Azy, les meutes de La Rochelle et des Îles de Saintonge. Plus de trente enfants sont attendus avec sept bénévoles pour les encadrer et leur faire passer deux semaines de bonheur en plein air.

Merci d'être à nos côtés par vos pensées et vos dons.

Lucie Leroy

Le mot de la trésorière

Pourquoi pas un virement régulier ?

Le budget de l'Église tient compte d'impératifs :

- l'animation de la vie de la paroisse (mise à mal ces derniers temps par la pandémie),
- la solidarité avec l'organisation ecclésiale de la région,
- les exigences d'entretien des bâtiments.

Pour faire face à ces engagements, des ressources prévisibles mensuellement facilitent grandement une saine gestion.

Avez-vous pensé à réaliser une offrande régulière selon votre rythme et vos possibilités ?

Pour ce faire, prenez contact avec votre banque en fournissant nos coordonnées ci-dessous.

Un grand merci d'avance,

Bernadette Gimonet

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01012	0092936H033	14

IBAN - Identifiant international de compte
FR11 2004 1010 1200 9293 6H03 314

BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPSCE

DOMICILIATION :
**LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
45900 LA SOURCE CEDEX 9**

TITULAIRE DU COMPTE :
**EGLISE REFORMEE BOURGES
7 RUE DE LA CHAUME
18000 BOURGES**

Cadre réservé au destinataire du relevé

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Samedi 29 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Matinée entretien des extérieurs de La Chaume et du presbytère : à partir de 9h.
Dimanche 30 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Matinée catéchétique : 10h30, culte avec école biblique (groupe des primaires uniquement avec Anne).
Lundi 31 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du CP : en visioconférence, 19h.
Dimanche 6 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : La Chaume, 10h30. • Culte à Vierzon : temple, 10h30.
Mardi 8 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale de l'Association œcuménique sans frontière : maison diocésaine, 23 rue Nicolas Leblanc, 19h30.
Dimanche 13 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : La Chaume, 10h30.
Lundi 14 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Conseil presbytéral : La Chaume, 19h.
Dimanche 20 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : La Chaume, 10h30. • Journée consistoriale pour les écoles bibliques : Chanteau, 10h-17h
Samedi 26 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Journée consistoriale pour tous : Blois.
Dimanche 27 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Fête de la paroisse - Journée d'offrande : culte, 10h20 ; pique-nique, 12h ; La Chaume.
Les cultes sont assurés tous les dimanches de juillet et août à Bourges La Chaume, 10h30.	
Lundi 30 août	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du CP : en visioconférence, 19h.
Dimanche 5 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : La Chaume, 10h30. • Culte à Vierzon : temple, 10h30.
Mardi 7 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du comité de rédaction du Lien : en visioconférence, 10h.
Samedi 11 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Installation des stands à la Fête des associations : Les Rives d'Auron, à partir de 9h.
Dimanche 12 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : La Chaume, 10h30. • Fête des associations : Les Rives d'Auron, Bourges
Lundi 13 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Conseil presbytéral : La Chaume, 19h.
Dimanche 19 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Rentrée catéchétique : La Chaume, 10h30.
Dimanche 26 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : La Chaume, 10h30.

RENSEIGNEMENTS PERMANENTS

Temples	<ul style="list-style-type: none"> ➡ 3 rue Vieille-Saint-Ambroix, 18000 BOURGES (fermé temporairement) ➡ 9 rue Edgar Quinet, 18100 VIERZON
Centre Protestant	<ul style="list-style-type: none"> ➡ La Chaume, place du 14 Juillet, 18000 ASNIÈRES-LÈS-BOURGES
Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Poste vacant ☎ : 02 48 24 16 49 @ : erf.bourges.vierzon@gmail.com
Trésorière	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Bernadette GIMONET : 9 rue Chertier, 18000 Bourges ☎ : 02 48 20 58 74 @ : bernadette.gimonet@gmail.com
C.C.P.	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Église Réformée de Bourges, IBAN 92936 H La Source.
Pour les baptêmes et les mariages	Veuillez contacter l'équipe suffisamment tôt, bien en amont de la date souhaitée.

Prière du matin

La prière du jeudi matin est suspendue.
 Nous vous tiendrons informés dès qu'elle sera de nouveau proposée.



« Cheminons vers l'espérance... »



*Une journée de rencontre proposée
par le Consistoire Centre Loire,
avec le pasteur Hans Lung*

Samedi 26 juin, 10h-16h

*Pour les marcheurs, rendez-vous
à 9h45, parking de la rue
de l'Ecrevissière prolongée à Onzain (41)
avec un pique-nique.*

*Pour les non marcheurs, rendez-vous
à 14h aux Douves,
rue de l'Ecrevissière à Onzain.*